

4 Économie

Fonds national d'aide sociale (FNAS)/Bilan

Déjà 2,3 milliards de francs pour les plus démunis

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

En quinze mois d'activités opérationnelles, le Fonds national d'aide sociale a permis de mobiliser cette somme, au profit de 20 000 bénéficiaires, notamment les Gabonais économiquement faibles.

LA politique d'aide sociale aux plus démunis serait-elle enfin devenue une réalité au Gabon ? Sur les exercices comptables 2013-2014, le gouvernement, à travers le Fonds national d'aide sociale (FNAS), a mobilisé la somme de 2,3 milliards de francs de financement dans des initiatives d'aides sociales de toutes natures. Cet effort du gouvernement a permis de toucher plus de 20 000 bénéficiaires, notamment les Gabonais économiquement faibles, grâce à un réseau

de partenaires constitués des services provinciaux de la Prévoyance sociale, d'associations, d'ONG et de professionnels divers (Voir tableau).

« Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement humain du Gabon, les missions du FNAS ont évolué, depuis juin 2014, vers le développement et le financement des Activités génératrices de revenus (AGR) des Gabonais économiquement faibles (GEF), conformément au décret n°0225/PR/MPSSN du 23 juin 2014 ; en même temps que la loi N°009/2014 du 28 Août 2014 transférait la compétence de la distribution des aides sociales de toute nature à la CNAMGS », a indiqué le directeur général du FNAS, Yvon Ndoye. S'agissant justement du volet transfert de compétences à la Caisse nationale d'NAMGS, il est effectif depuis le 1er janvier 2015. Le point d'orgue de ce volet a

Typologie des aides financées sur la période octobre 2013-décembre 2014	Montant EN FCFA
Aides sanitaires	61 951 276
Aides aux sinistrés	66 439 708
Aide trousseau de naissance	715 000
Allocations financières directes	1 512 525 000
Aides funéraires	21 124 860
Aides à la scolarité (kits scolaires)	239 245 367
Aides à la scolarité (prise en charge de frais)	255 728 080
Aides à la formation professionnelle	21 869 500
Aides alimentaires (kits)	90 665 314
Aides alimentaires (prise en charge de frais)	13 523 400
Aides au logement	13 927 000
Aides à la mobilité des personnes en situation de handicap	41 419 500
Aides accès à la citoyenneté	7 097 800
Aides matérielles aux microprojets	16 761 005
Totaux	2 362 992 810

Photo : D.R

Une vue des aides sur la période Octobre 2013-Décembre 2014 .

été le lancement en janvier 2015, par la CNAMGS, de l'opération de distribution de titres de paiement d'allocations financières directes au bénéfice de gabonais économiquement faibles, par le FNAS, à hauteur 890 millions de francs

CFA. Mais pour mener à bien ses missions, le FNAS a dû accroître ses capacités opérationnelles. L'organisme a procédé à l'ouverture de 9 bureaux provinciaux pour l'accueil, l'information, l'orientation des porteurs

de projets, l'instruction et le suivi des dossiers de demande de financement. Mais aussi, le renforcement de capacités d'une quinzaine de collaborateurs dédiés, formés à la structuration des projets, l'accompagnement des porteurs de projets.

PARTENARIATS•Concernant le volet partenariats financiers et techniques, 15 administrations sectorielles accompagnent le FNAS au quotidien dans l'instruction des dossiers de demande de financement. A cet effet, deux partenariats techniques ont été signés en mai et juillet 2015, visant à accompagner la mise en œuvre des Activités génératrices de revenus portées par les Gabonais économiquement faibles. Un projet de convention de financement des AGR a été finalisé avec Postebank en juin 2015. La signature avec la BGD, le 19 Août 2015, d'une

convention de financement marque également l'aboutissement du processus de mise en œuvre des AGR entamé depuis janvier 2015 ; tout en poursuivant les discussions avec les Établissements de Microfinance en vue de parvenir à des accords de financement. « La mise en place d'un partenariat financier avec la Banque Gabonaise de Développement (BGD) marque une étape importante dans le processus de mise en œuvre des AGR, car elle va permettre le démarrage effectif du financement des AGR », a souligné Yvon Ndoye. Le Fonds national d'aide sociale (FNAS) a été créé en juin 2012 par la volonté du Président de la République Ali Bongo Ondimba, qui a décidé de « faire de la prospérité partagée, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » un axe majeur de sa politique sociale en faveur des couches de population les plus défavorisées de notre pays.

Fonds national d'aide sociale (FNAS)/Entretien avec le directeur général

Yvon Ndoye : " Nous comptons aujourd'hui 400 demandes de financement sur l'ensemble du pays "

Entretien réalisé par MZM
Libreville/Gabon

De l'aide sociale au financement des projets d'Activités génératrices de revenus (AGR) des Gabonais économiquement faibles, les nouvelles missions assignées au Fonds national d'aide sociale ont pris une tournure très importante, marquée par la signature d'un partenariat financier avec la BGD visant la mise en œuvre et le démarrage effectif du financement des AGR

l'Union : pourquoi le FNAS a-t-il recours aux partenariats avec des établissements financiers pour le développement des AGR, au lieu de mettre en jeu ses propres fonds?

Yvon NDOYE : Bien qu'étant l'organe de mise en place du volet 2 relatif au financement des Activités génératrices de revenus des Gabonais économiquement faibles dans divers secteurs d'activités de l'économie nationale, dans le cadre de la Stratégie d'investissement humain au Gabon, le FNAS n'a pas vocation à faire du financement direct. C'est pour cette raison qu'il recherche des partenariats avec des établissements financiers, tel que l'accord signé avec la Banque gabonaise

de développement, pour développer et financer les AGR par des micro-crédits.

Sur quoi repose cette convention avec la Banque gabonaise de développement ?

Cette convention repose sur deux volets principaux, à savoir financer des micro-crédits et apporter une assistance technique de la Banque aux porteurs de projets. Tous les projets qui vont être éligibles au guichet du Fonds seront financés à hauteur de 70% par la BGD, et bénéficieront de l'expérience de la banque en termes d'accompagnement des PME/PMI. Le FNAS, en retour, apportera un appui direct en matière de renforcement des capacités, promoteur et structuration des projets, mais aussi un financement de 30% environ.

A quand les premiers financements ?

Les premiers financements sont prévus pour ce mois de septembre, en attendant de régler la politique de financement couvrant l'ensemble des provinces et secteurs d'activités, d'un montant global de 2 milliards de francs. Après l'effectivité des financements, nous comptons maintenir le cap jusqu'en fin d'année. Les promoteurs qui vont bénéficier de ces financements auront à rembourser un crédit à hauteur



Yvon Ndoye, directeur général du Fonds national d'aide sociale.

de 70% du financement accordé au projet. Nous comptons aujourd'hui 400 demandes de financement. Ainsi que 117 micro-entreprises que nous accompagnons, avec l'appui de nos partenaires dans le cadre de la structuration de leurs micro-crédits

Avez-vous prévu des accords similaires avec d'autres établissements ?
D'autres accords sont prévus entre-

temps. Nous sommes en discussions avec PosteBank. Des discussions sont actuellement en cours avec la Banque africaine de développement pour voir quels mécanismes peuvent être mis en place pour associer l'ensemble des établissements de micro-finance de la place, dans le but de diviser le risque et faire participer le maximum de partenaires. Car, plus de partenaires il y en aura, plus les micro-crédits seront accessibles à des taux, en plus, abordables.

Quels sont vos objectifs de fin d'année ?

Notre ambition d'ici la fin d'année est de financer 200 projets au minimum. Et en même temps d'élargir notre portefeuille par un appel à projet dès le mois prochain. A cette occasion, nous avons profité de la tribune offerte par le forum de l'Agoa pour inciter les associations et les coopératives présentes, à soumettre leurs projets au Fonds. Notre stratégie d'investissement humain a pour ambition de développer des activités génératrices de revenus, non seulement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais aussi de soutenir la croissance du secteur privé. Dans ce sens, on s'inscrit véritablement dans le cadre de la diversification de l'économie gabonaise.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 25/09/2015</p> <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSIERS</p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,1151	1USD =	588,249	1 USD	6124,363	CAC 40	25/09/2015	4599,60
CAD	1,4845	1CAD =	441,871	1 CAD	465,427	DOW JONES	25/09/2015	16384,58
JPY	134,9200	1JPY =	4,862	100 JPY	505,571			
GBP	0,7348	1GBP =	892,762	1 GBP	929,845			
CHF	1,0922	1CHF =	600,583	100 CHF	62890,07			
ZAR	15,3184	1ZAR =	42,822	100 ZAR	4452,92			
MAD	10,8433	1MAD =	60,494	1MAD	62,91			
CNY	7,1082	1CNY =	92,282	1CNY	95,05			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
25 Septembre : 48,59